



*Communiqué de presse
Paris, le 5 avril*

En nommant une chargée de mission régionale "Prévention et lutte contre l'illettrisme", le préfet de région réaffirme l'engagement de l'État pour cette cause

Phénomène méconnu car invisible, l'illettrisme concerne pourtant 2,5 millions de personnes en France. En Île-de-France, 5 % de la population âgée de 18 à 65 ans est touchée.

L'illettrisme caractérise la situation de personnes qui, bien qu'ayant été scolarisées en France, ne maîtrisent pas les compétences de base nécessaires pour être autonomes au quotidien. Rencontrant des difficultés pour lire, écrire, compter, elles sont freinées dans la compréhension des consignes, pour faire des courses, accompagner la scolarité de leur enfant, se déplacer.... Ces situations ne doivent pas être confondues avec la non-maîtrise de la langue française puisque parmi les personnes concernées 71 % parlaient uniquement le français durant l'enfance. Il ne s'agit pas non plus de difficultés avec l'orthographe ou la grammaire.

Favoriser l'optimisation des moyens mobilisés

Pour rendre effective cette priorité nationale, inscrite dans la loi d'orientation de lutte contre les exclusions du 29 juillet 1998, l'État assure le pilotage de cette politique à travers l'action conduite par l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme (www.anlci.gouv.fr).

En Île-de-France, le préfet de région, Jean-François Carengo, a souhaité réaffirmer l'engagement de l'État en positionnant Agnès Salvadori, chargée de mission régionale "Prévention et lutte contre l'illettrisme" au sein des services du Secrétariat général aux affaires régionales de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, depuis le 7 mars 2016.

Cette mission a pour objet de favoriser l'optimisation des moyens mobilisés par l'État en articulation avec la Région Île-de-France et les collectivités territoriales, les entreprises et la société civile dans la lutte contre l'illettrisme. Elle sensibilise, accompagne et outille les acteurs impliqués afin de favoriser le repérage des personnes concernées et leur accompagnement vers les solutions existantes ou à développer.

Donner accès à tous à la lecture, à l'écriture et au calcul

Un temps fort à l'occasion de la 3^e édition des Journées nationales d'action contre l'illettrisme, du 5 au 10 septembre 2016, permettra de donner un coup de projecteur sur la réalité de l'illettrisme en Île-de-France. Ce sera l'occasion de voir, à travers des manifestations de proximité, les nombreuses actions existantes pour donner accès à tous à la lecture, à l'écriture et au calcul.

Contact mission Prévention et lutte contre l'illettrisme :
Agnès Salvadori : agnes.salvadori@paris-idf.gouv.fr / 01 82 52 42 25

Contact presse



Préfecture de Paris et d'Île-de-France
01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr
Twitter : https://twitter.com/prefet75_IDF
Google + : <https://plus.google.com/+IledefranceGouvFrParis>